

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04483

Numéro SIREN : 803 887 389

Nom ou dénomination : A.R RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/027181

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/027181**
n°de gestion : **2014B04483**
n°SIREN : **803 887 389 RCS Lyon**

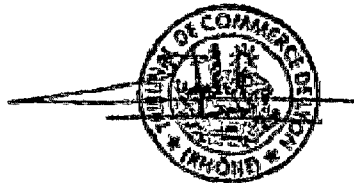
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.R RENOV - Société par actions simplifiée
45 boulevard du Général de Gaulle 69600 Oullins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5095570

27181

A.R RENOV

page 1

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	641	641				
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	641	641				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 172		10 172	18,57	15 772	34,42
Autres créances	900		900	1,64	2 377	5,19
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,11		
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	43 650		43 650	79,88	27 677	60,40
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	54 782		54 782	100,00	45 826	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	55 423	641	54 782	100,00	45 826	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,83	1 000	2,18
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,18	100	0,22
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	17 988	32,84	4 826	10,53
Résultat de l'exercice	22 260	40,63	26 962	58,84
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	41 348	75,48	32 888	71,77
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 976	3,61	1 566	3,42
Autres dettes	11 458	20,92	11 372	24,82
Produits constatés d'avance				
DETTES	13 434	24,52	12 938	28,23
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	54 782	100,00	45 826	100,00

Certifié et conforme à l'original

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		186 360	100,00	182 850	100,00	3 510		1,92	
Chiffres d'Affaires Nets		186 360	100,00	182 850	100,00	3 510		1,92	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		186 360	100,00	182 850	100,00	3 510		1,92	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		93 260	50,04	87 451	47,83	5 809		6,64	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 312	0,70	443	0,24	869		196,16	
Rémunérations du personnel		47 099	25,27	45 575	24,92	1 524		3,34	
Charges sociales		18 020	9,67	17 589	9,62	431		2,45	
Dotations aux amortissements				641	0,35	-641		-100,00	
Dotations aux provisions									
Autres charges				0	0,00				
Total des charges d'exploitation		159 691	85,69	151 698	82,96	7 993		5,27	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		26 669	14,31	31 152	17,04	-4 483		-14,38	
Produits financiers		0	0,00	0	0,00				
Produits exceptionnels		-727	-0,38	267	0,15	-994		-372,27	
Charges financières									
Charges exceptionnelles		109	0,08	4	0,00	105		N/S	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		25 834	13,86	31 415	17,18	-5 581		-17,76	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices		3 574	1,92	4 453	2,44	-879		-19,73	
Total des Produits		185 633	99,61	183 117	100,15	2 516		1,37	
Total des Charges		163 373	87,67	156 155	85,40	7 218		4,62	
RÉSULTAT NET		22 260	11,94	26 962	14,75	-4 702		-17,43	
Bénéfice				Bénéfice					
Dont Crédit-bail mobilier		2 916	1,56	2 673	1,46	243		9,09	
Dont Crédit-bail immobilier									

Certifié et conforme à l'original

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	641	641				
218300 Matériel de bureau et informatique	641		641	1,17	641	1,40
281830 AMORT MAT BUREAU ET INFO		641	-641	-1,16	-641	-1,39
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	641	641				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 172		10 172	18,57	15 772	34,42
411000 Clients divers	7 100		7 100	12,96	12 700	27,71
411700 Clients - Retenues de garantie	3 072		3 072	5,61	3 072	6,70
Autres créances	900		900	1,64	2 377	5,19
401000 Fournisseurs divers					644	1,41
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP					174	0,38
445665 TVA DEDUCTIBLE A 20%	167		167	0,30	579	1,26
445670 Crédit de tva à reporter	573		573	1,05	720	1,57
445864 Tva en attente deductible 20%	160		160	0,29	150	0,33
467140 DEPENSES AMMOUR					110	0,24
Valeurs mobilières de placement	60		60	0,11		
503000 Actions	60		60	0,11		
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	43 650		43 650	79,68	27 677	60,40
512000 Banque	43 650		43 650	79,68	27 677	60,40
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	54 782		54 782	100,00	45 826	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	55 423	641	54 782	100,00	45 826	100,00

certifié et conforme à l'original

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017		31/12/2016	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1,83	1 000	2,18
101000 Capital	1 000	1,83	1 000	2,18
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,18	100	0,22
106100 Réserve légale	100	0,18	100	0,22
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	17 988	32,84	4 826	10,53
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	17 988	32,84	4 826	10,53
Résultat de l'exercice	22 260	40,63	26 962	58,84
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	41 348	75,48	32 888	71,77
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 976	3,61	1 566	3,42
401000 Fournisseurs divers	1 016	1,85	666	1,45
408100 Fournisseurs	960	1,75	900	1,96
Autres dettes	11 458	20,92	11 372	24,82
421000 Personnel : rémunérations dues	2 988	5,45	3 365	7,34
431000 Sécurité sociale	4 275	7,80	4 230	9,23
437300 PRO BTP			1 052	2,30
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP	932	1,70		
438600 Autres charges à payer	1 644	3,00		
444000 Etat impôt sur les bénéfices	1 564	2,85	2 724	5,94
467140 DEPENSES AMMOUR	56	0,10		
Produits constatés d'avance				
DETTES	13 434	24,52	12 938	28,23
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	54 782	100,00	45 826	100,00

Certifié et conforme à l'original

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			186 360	100,00	182 850	100,00	3 510	1,92	
706100 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUE			186 360	100,00	182 850	100,00	3 510	1,92	
Chiffres d'Affaires Nets			186 360	100,00	182 850	100,00	3 510	1,92	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			186 360	100,00	182 850	100,00	3 510	1,92	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			93 260	50,04	87 451	47,83	5 809	6,64	
606200 GAZOIL			5 378	2,89	4 480	2,45	898	20,04	
606300 Fournit. entretien & petit equip.			5 145	2,76	3 486	1,91	1 659	47,59	
606400 Fournitures administratives			20	0,01	205	0,11	-185	-90,23	
611000 Sous-traitance generale			59 444	31,90	62 015	33,92	-2 571	4,14	
612200 Credit-bail mobilier			2 916	1,56	2 673	1,46	243	9,09	
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORTS			1 969	1,06	816	0,45	1 153	141,30	
616100 Multirisques			3 484	1,87	1 928	1,05	1 556	80,71	
616300 Assurance-transport			1 793	0,96	1 176	0,64	617	52,47	
616410 ASSURANCE PRET PROF			18	0,01	18	0,01		0,00	
622600 Honoraires			2 925	1,57	2 940	1,61	-15	-0,50	
622610 HONORAIRE SOCIAL			900	0,48	900	0,49		0,00	
622620 HORAIRE JURIDIQUE			400	0,21	415	0,23	-15	-3,60	
622700 Frais d'actes et de contentieux			43	0,02	45	0,02	-2	-4,43	
625100 Voyages et déplacements					41	0,02	-41	-100,00	
625110 PEAGE & PARKING			465	0,25	381	0,21	84	22,05	
625710 RESTO			4 159	2,23	4 623	2,53	-464	-10,03	
626000 Frais postaux et de télécomm			115	0,06	28	0,02	87	310,71	
626100 TELEPHONE PORTABLE			1 532	0,82	835	0,46	697	83,47	
627000 Services bancaires et assim			569	0,31	446	0,24	123	27,58	
627510 Libellé à définir			1 952	1,05			1 952	N/S	
628100 Concours divers (cotisations,...)			32	0,02			32	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 312	0,70	443	0,24	869	196,16	
633300 Part. employ. a form. prof. cont.			248	0,13			248	N/S	
635110 COTIS. CFE			1 064	0,57	443	0,24	621	140,18	
Rémunérations du personnel			47 099	25,27	45 575	24,92	1 524	3,34	
641100 Salaires appointements			45 038	24,17	43 536	23,81	1 502	3,45	
641300 Primes et gratifications			2 061	1,11	2 038	1,11	23	1,13	
Charges sociales			18 020	9,67	17 589	9,62	431	2,45	
645100 Cotisations urssaf			8 637	4,63	8 051	4,40	586	7,28	
645200 Cotisations aux mutuelles			1 501	0,81	1 252	0,68	249	19,89	
645300 Cotisations aux caisses retr			4 610	2,47	4 719	2,58	-109	-2,30	
645500 COTIS CONGES PAYES BTP			5 283	2,83	5 296	2,90	-13	-0,24	
649000 CICE			-2 010	-1,07	-1 729	-0,94	-281	-16,24	
Dotations aux amortissements					641	0,35	-641	-100,00	
681120 Immobilisations corporelles					641	0,35	-641	-100,00	
Dotations aux provisions									
Autres charges					0	0,00			

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges d'exploitation	159 691	151 698	7 993	5,27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 669	31 152	-4 483	-14,38
Produits financiers	0	0		
Produits exceptionnels	-727	267	-994	-372,27
772000 Produits sur exercices antérieurs	-727	267	-994	-372,27
Charges financières				
Charges exceptionnelles	109	4	105	N/S
671200 Penalités amendes fisc. & penales	109	4	105	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	25 834	31 415	-5 581	-17,76
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	3 574	4 453	-879	-19,73
695000 Impôts sur les bénéfices	3 574	4 453	-879	-19,73
Total des Produits	185 633	183 117	2 516	1,37
Total des Charges	163 373	156 155	7 218	4,62
RÉSULTAT NET	22 260	26 962	-4 702	-17,43
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	2 916	2 673	243	9,09
612200 Credit-bail mobilier	2 916	2 673	243	9,09
Dont Crédit-bail immobilier				

Certifié et conforme à l'original

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/06/2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 54 782,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 22 259,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

certifier et conforme à l'original

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- Utilisation du compte 649000 Produit d'impôt CICE

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Rehaussement du résultat net comptable de 2010€

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- Amélioration du fonds de roulement de 2010€

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Certifié et conforme à l'original

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

certifié et conforme à l'original

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/06/2018

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 641 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	641			641
Immobilisations financières				
TOTAL	641			641

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 641 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	641			641
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	641			641

3.2 - Etat des créances = 11 072 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	11 072	11 072	
TOTAL	11 072	11 072	

Certifié et conforme à l'original

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 13 434 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 976	1 976		
Dettes fiscales & sociales	11 403	11 403		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	56			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	13 434	13 379		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 604 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	960
Dettes fiscales & sociales	1 644
Autres dettes	
TOTAL	2 604

testé et conforme à l'original

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 186 360 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	186 360	100,00 %
TOTAL	186 360	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 574 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	26 669	3 574	23 095
Résultat financier	0		0
Résultat exceptionnel	-836		-836
Participation des salariés			
TOTAL	25 834	3 574	22 260

lettre et conforme à l'original

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/06/2018

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	2	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

certifié et conforme à l'original

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 27/06/2018

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 2 604 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	960
Fournisseurs(408100)	960
Dettes fiscales et sociales :	1 644
Autres charges a payer(438600)	1 644
TOTAL	2 604

Justifié et conforme à l'original

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 17 mois	31/07/2014 mois	31/07/2014 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000		
b) Nombre d'actions émises	100	100	100		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	186 360	182 850	199 396		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	25 834	32 056	30 213		
c) Impôt sur les bénéfices	3 574	4 453	4 287		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	22 260	27 603	25 926		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	22 260	26 962	25 926		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	223	276	259		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	223	270	259		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	47 099	45 575	56 035		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	18 268	17 589	21 396		

Observations complémentaires

certifié et imprimé à l'origine

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Des comptes annuels présenté en Euros

Edité le 27/06/2018

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.R RENOV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	54 782
Chiffre d'affaires hors taxes	186 360
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	22 260

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 09/04/2018

certifié et conforme à l'original

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Designation de l'entreprise <u>A.R. RENOV</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>8</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td></tr></table>												8	0	3	8	8	7	3	8	9
8	0	3	8	8	7	3	8	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2					
1	2																			
1	2																			
										Exercice clos le <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7	
3	1	1	2	2	0	1	7													
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles		Fonds commercial **		013		012													
			Autres *		014		016													
	Immobilitisations corporelles *				028	641	030	641												
	Immobilitisations financières ** (1)				3		012													
Total I (5)					044	641	048	641												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		051			052													
		Marchandises *		060			062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		07			060														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		065		10 172	070		10 172											
		Autres * (3)		072		900	071		900											
	Valeurs mobilières de placement		080		60	082		60												
	Disponibilités		085		43 650	080		43 650												
	Charges constatées d'avance *		092			091														
Total II					097	54 782	098		54 782											
Total général (I + II)					110	55 423	112	641		54 782										
PASSIF										Exercice N		N-1								
CAPITAL PROPRES	Capital social ou individuel *				120		120		1 000											
	Ecart de réévaluation				121															
	Réserve légale				126				100											
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *				131		132													
	Report à nouveau				131				17 988											
	Résultat de l'exercice				140				22 260											
	Provisions réglementées				140															
	Total I					142			41 348											
Provisions pour risques et charges					151															
DETTES (1)	Emprunts et dettes assimilées				156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés **				166				1 976											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N				169		172		11 458											
	Produits constatés d'avance				171															
Total III					170			13 434												
Total général (I + II + III)					180			54 782												
REMOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	093		(4)	Dont dettes à plus d'un an	105													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	077		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	090			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	181													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié et conforme à l'original

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 307 du RSI) A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise		A.R. RENOV		N° d'ent. ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			239		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	186 360
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	186 360
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					241	
	Variation de stocks (marchandises) *					246	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					248	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					250	
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier 2 916 - immobilisation)					252	93 260
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 064	251	1 312
	Remunérations du personnel *					250	47 099
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	18 020
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)			259		262		
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260				
Total des charges d'exploitation (II)					261	159 691	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	26 669	
Produits financiers (III)			28				
Charges financières (V)					294		
Produits exceptionnels (IV)					290	(727)	
Charges exceptionnelles (VI)			(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		317		
(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			418		300	109	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					300	3 574	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	22 260	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	22 260	
Remunérations	Remunérations et avantages personnels non déductibles *			416			
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles			418			
	Provisions non déductibles *			422			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-N01-SD)			321	3 574		
	Divers * (dont intérêts excédentaires des époux et associés)			217			
	Virements de valeurs liquidatives sur OPC VM *			218			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))			219			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			938			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			939				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			947			
	Entreprises nouvelles (cf. sexties)			986			
	ZFU - ZPI (cf. octies et octies A)			987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. septies)			981			
	ZRR (cf. quinquies)			138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 34 undecies)			980			
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 43 duodecies)			991			
	ZFA (cf. quaterdecies)			515			
Dont divers	Investissements outre-mer			414			
	Crédance due au report en arrière du déficit			516			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			955			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	23 824	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			354			
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat)					350	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	23 824	

* De l'exploitation concernent cette rubrique, et les autres dans la notice n° 2033-N01-SD

Certifié et conforme à l'original

DGFIP N°2033-B-SD 2018

A.R. RENOV

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2018

fertilisé et bon pour le l'original

ESAGE Experts-comptables janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2-033 N-01 N-01
 et les plus-values sont imposables au taux de 12 % en application des articles 2-08 bis IV, 2-10 F et 2-08 C du C-01. Toutefois un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

certifié et conforme à l'original

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Designation de l'entreprise A.R. RENOV						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	631	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	641	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B VOUEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (En le cadre C, est insuffisant, joindre un état du même modèle.)			
		Dotations		Reprises			
Immobil incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715		2			
Constructions	720	725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		4			
Inst. générales agencement amén. div.	740	745		5			
Matériel de transport	750	755		6			
Autres immobilisations corporelles	760	765		7			
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	
VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 241
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						309	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						307	

SAGE Experts-comptables janvier 2018

(1) Ce cas correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-SD.

Certifié et conforme à l'original

Désignation de l'entreprise:A.R..RENOV.....

Néant ☐*

Exercice ouvert le: ..01./01./2017. et clos le:31./12./2017

Données en nombre de mois 1 2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	186 360
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	186 360

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	10 542
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	79 801
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	2 916
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	93 259

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	93 101
-----------------------------	-------------------------------	-----	--------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	93 101
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	186 360
Effectifs au sens de la CVAE *	023	3,00
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
Date de cessation		/ /

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376	3,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

certifié et conforme à l'original

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMMOUR Prénom(s) Rachid
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance: Date 18/08/1975 N° Département 99 Commune ALGERIE Pays
 Adresse : N° 45 Voie Bd du Général de GAULLE
 Code Postal 69600 Commune OULLINS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R. RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

certifié et conforme à l'original



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A. R. RENOV 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS			
SIRET	8 0 3 8 8 7 3 8 9 0 0 0 1 0	Mél: cyr.tchokont@wanadoo.fr	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Travaux de plâtrerie Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 % 23 824		
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ESSOR CONSEILS 75 Rue de L'abondance 69003 LYON	
Tél: 04/37/45/03/05	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 09042018 Lieu: OULLINS
	Qualité et nom du signataire: Président Rachid AMMOUR
	Signature
Tél:	

Certifié et conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a
	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
	e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI). * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1	2	3	4	5	6	7	8	
Rachid AMMOUR Président	100	2017	19 200					
45 Bd du Général de GAULLE 69600 OULLINS								

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	45 038
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT restant à reporter

Certifié et conforme à l'original



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise A. R. RENOV

du

Adresse 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	AMMOUR Rachid Conducteur de travaux				45 Bd du GENERAL DE GAULLE 69600			
2	HENI Fehmi Peintre				2 B rue HELENE BOUCHER 69500			
3	JRAIDI Lotfi Peintre				Chez Mr DALHOUMI Mokhtar 168 rue CHALLEMEL LACOUR 69008			
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	19 200				19 200			19 200
2	15 563	2 061			17 624			17 624
3	10 275				10 275			10 275
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	45 038	2 061			47 099			47 099

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		4 159
Total		4 159

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2017 (total col 9 + total col. 10) ⑩	51 259	- de l'exercice 2017 ⑩	23 824
- de l'exercice précédent ⑩	50 198	- de l'exercice précédent ⑩	29 686
Nom et qualité du signataire Rachid AMMOUR Président		À OULLINS, le 09/04/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Certifié et conforme à l'original

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
A.R RENOV 803887389			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	2 010		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			25 838
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros

Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS

803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2018

Dépôt des comptes annuels

Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - articles 44-1 et 293

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2018

SOMMAIRE

1. - Convocation de l'assemblée Générale Ordinaire
2. - Feuilles de présence
3. - Procès verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2018
4. - Rapport de gestion de gérance
5. - Rapport spécial de la gérance
6. - Textes de résolutions proposées
7. - Dépôt des comptes annuels par le gérant au greffe du tribunal de commerce
(Décret N° 69-236 du 23 mars 1967 - article 44-1 et 293)
8. – Liasse Fiscale, comptes annuels et annexes de la SASU A.R RENOV au
31/12/2017

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

4 - RAPPORT DE GESTION **de la Gérance à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 27 juin 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la première situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, rien à signaler.

- Perspective d'avenir.

La société envisage améliorer son chiffre d'affaire et voire sa rentabilité.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 186 360 Euros.

- Autres produits : Néant
- Achats de marchandises : Néant
- Les comptes achat de matière et autre approvisionnement : Néant
- Variation de stock : Néant
- D'autres charges externes pour 93 260€

En outre et après prise en compte :

- Impôts et Taxes pour 1 312€ donc CFE : 1 064€
- Frais de personnel (charges comprises) pour 65 119€
- Dotation aux amortissements : Néant
- Autres charges : Néant

Le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 26 669€

En fin après prise en compte :

- Les charges financières : Néant
- Les produits financiers : Néant
- Les charges exceptionnelles : Néant
- Produits exceptionnelles : -727€
- Impôts sur les bénéfices : 3 574€.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice net impôts de 22 260Euros, affecté au poste au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 22 260€.

Et, conformément aux dispositions légales je vous signale que les comptes de résultats, le bilan qui sont soumis à votre approbation, ont été établis selon les normes comptables en vigueur et qu'aucun dividende n'a été mis en paiement.

Les résolutions

En conclusion je vais vous donner lecture des résolutions qui seront soumises à votre vote.

J'espère qu'elles auront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à votre gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Veillez agréer Madame, Messieurs mes considérations les meilleures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

5 - RAPPORT SPECIAL **de la Gérance à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 27 juin 2018**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, bonne réception du présent rapport et vous prie de bien agréer l'expression de mes considérations distinguées.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

-1-

Lettre recommandée avec AR

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2018

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra au siège social, 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS le 27 juin 2018 à 17H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la gérance,**
- **Examen et approbation des compte et bilan de l'exercice : 31 décembre 2017 et**
Quitus à la gérance,
- **Affectation des résultats,**
- **Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code**
de commerce et décision à cet égard,
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être soit un associé, soit votre conjoint ou toute autre personne munie d'un pouvoir régulier.

Je joins à la présente convocation les états financiers, les liasses fiscales, les rapports de gestion, et le texte des résolutions proposées de l'exercice clos au 31/12/2017 de notre société.

Conformément à l'article 56 de la loi du 24/07/1966, il vous est possible de poser par écrit, toutes questions à la gérance et ce, à partir de la présente convocation.
Il sera répondu à toutes ces questions au cours de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Lyon le 04 juin 2018

Le président
Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2018 **2 – FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Noms, Prénoms et adresses des associés présents ou représentés	Noms, Prénoms et adresses des mandataires	Nombre de		Emargements
			parts sociales possédées	voix attachées aux actions	
1	Mr AMMOUR Rachid Actionnaire - Président 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.		100	100	
	Total		100	100	

Le président de la séance, Mr AMMOUR Rachid soussignée :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associé est présent ou représentés, totalisant 100 parts, ayant droit au vote et auquel sont attachées 100 voix.
- constate que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

A Oullins, le 27 juin 2018

La Présidence



A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

6 - TEXTES DE RESOLUTIONS

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société à Responsabilité Limitée en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 22 260Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 22 260Euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visée à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A.R RENOV SASU

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

3 - PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 27 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit,
Le 27 juin 2018,
A 17 heures,

Les associés de La SASU A.R RENOV, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance au siège social 45, Bd du GENERAL DE GAULLE – 69600 OULLINS.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur AMMOUR Rachid possédant 100 parts sociales soit 100%

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMMOUR Rachid, président- actionnaire en exercice.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 22 260Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau (solde créditeur) » : 22 260Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visée à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Monsieur AMMOUR Rachid

